



2021

Magistrats
Avocats
Juristes

Les pratiques du droit

**1 formation
3 professions
3 cycles**

*DROIT ÉCONOMIQUE - CONTENTIEUX
GOUVERNANCE DES ENTREPRISES*



avec le concours de l'Institut
des hautes études sur la justice



Se connaître, se parler, se former ensemble pour faire avancer les juristes et le droit.

La formation MAJ représente une occasion unique pour les avocats, les juristes d'entreprise et les magistrats de se rencontrer et de débattre de leurs pratiques, de leurs déontologies, et de leurs cultures professionnelles, afin de faire avancer ensemble la pratique du droit, notamment dans le domaine du droit économique appliqué aux entreprises.

Pourquoi ?

Le droit est en perpétuelle évolution et doit sans cesse s'adapter. L'élaboration et l'application des normes n'est plus uniquement le fait des Etats : elles sont de plus en plus négociées au lieu d'être édictées et mises en œuvre verticalement. Pourtant, à l'échelle nationale, les processus horizontaux sont régulièrement freinés par des dissensions qui vont jusqu'à affecter les pratiques juridiques.

Rapprocher les professionnels au sein d'une communauté du droit plus unie est donc un enjeu crucial.

Formés ensemble dans les écoles et les universités, les juristes se spécialisent à l'issue de leur formation universitaire et rejoignent ensuite différentes professions. Le cloisonnement des métiers du droit nourrit encore trop souvent une mauvaise représentation de leur réalité, crée des incompréhensions et parfois des tensions qui nuisent à la qualité du nécessaire dialogue interprofessionnel, pourtant essentiel à l'accomplissement de leurs missions.

La formation MAJ propose de fédérer les professionnels du droit en favorisant les échanges autour de thèmes d'intérêt commun, dans le cadre d'une formation de qualité. Sur la base de cas pratiques à résoudre, les participants pourront échanger leurs points de vue, partager leurs approches et alimenter leur expertise, accompagnés par une équipe interprofessionnelle qui les accompagnera tout au long de chacun des cycles.

**MAJ est une formation conçue
par les praticiens, pour les
praticiens, pour faire avancer
toutes les pratiques du droit**

Négociation



1.1 NÉGOCIATION COMMERCIALE

1.2 NÉGOCIATION CORPORATE

1.3 NÉGOCIATION JUDICIAIRE

La formation

Les différentes pratiques de négociation sont au cœur de ce cycle, étudiées au travers de trois situations professionnelles et cas pratiques. De la négociation d'une relation commerciale, en passant par la négociation d'une opération sur sociétés, et enfin la transaction judiciaire illustrée par la négociation d'une CJIP, ce cycle éclaire les points sensibles de ces différents types de négociation et en illustre les bonnes pratiques.

Objectifs :

- > Appréhender les négociations de contrats complexes à long terme
- > Evaluer les points d'équilibre entre les principaux risques et responsabilités
- > Clarifier les réflexions à mener en matière de gouvernance
- > Comprendre la pratique de la négociation d'une CJIP dans le contexte d'une enquête transfrontière

Les formateurs



Coralie Bouscasse
Directrice juridique,
Safran



Pierrick Le Goff
Avocat, De Gaulle
Fleurance &
Associés



Jean-Luc Blachon
Magistrat, Procureur
de la République
financier adjoint -
PNF



Ida Chafaï
Magistrate Vice-
procureur de la
République financier
- PNF



1.1 Négociation commerciale

29 janvier 2021	EFB	Classe virtuelle
-----------------	-----	------------------

1.2 Négociation corporate

5 mars 2021	AFJE	Classe virtuelle ou présentielle à l'EFB
-------------	------	--

1.3 Négociation judiciaire

9 avril 2021	ENM Paris	Classe virtuelle ou présentielle à l'ENM
--------------	-----------	--

Tous les modules se tiennent de 9:00 à 13:00

Enquête



2.1 ENQUÊTE INTERNE

2.2 ENQUÊTE ADMINISTRATIVE

2.3 ENQUÊTE JUDICIAIRE

La formation

La révélation de faits potentiellement délictueux au sein d'une entreprise, qu'elle soit le fait d'un salarié ou de dénonciations extérieures peut conduire à l'ouverture d'une enquête interne, administrative ou pénale répondant chacune à des objectifs distincts, des normes particulières et se traduisant par des pouvoirs d'enquête d'intensité variable.

Objectifs :

- > Comprendre l'articulation des trois enquêtes (interne, judiciaire, administrative) lorsqu'elles se cumulent
- > Savoir identifier les points de convergence entre elles, qu'il s'agisse de la définition de la stratégie, ou de l'analyse des enjeux déontologiques et juridiques qui permettent d'en garantir la validité
- > Mieux appréhender le caractère transfrontalier des investigations
- > Comprendre les objectifs et les principes d'action de l'ensemble des acteurs de ces enquêtes dans les affaires les plus complexes
- > Les cas pratiques présentés illustreront l'importance de la bonne compréhension des objectifs et des principes d'action de l'ensemble des acteurs de ces enquêtes dans les affaires les plus complexes.

Les formateurs



Xavier HUBERT
Directeur éthique,
conformité
et données
personnelles Engie



Aude Buresi
Vice-Présidente
Instruction au
Tribunal judiciaire
de Paris – JIRS



**Stéphane
de Navacelle**
Avocat, Navacelle
Associés



2.1 Enquête interne

7 mai 2021	EFB	présentiel
------------	-----	------------

2.2 Enquête administrative

11 juin 2021	AFJE	présentiel
--------------	------	------------

2.3 Enquête judiciaire

25 juin 2021	ENM Paris	présentiel
--------------	--------------	------------

Gouvernance & RSE



3.1 PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

3.2 PRATIQUE DES DROITS DE L'HOMME

3.3 JUDICIARISATION DE LA RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

La formation

Le cycle Gouvernance & RSE a pour objet d'expliquer les grands concepts et de préciser les enjeux, pour les acteurs, de ce domaine en évolution, en montrant comment les juristes peuvent s'emparer de ces questions dans leur pratique, en exploiter les opportunités et en faire un outil de prévention et de gestion des risques. Il propose en même temps de présenter le cadre normatif national et international de la RSE et son articulation avec la compliance, en précisant ses modalités de mise en œuvre, au sein des entreprises et devant le juge.

Un cas pratique relatif à un projet fictif de construction d'infrastructure servira de fil conducteur aux trois modules.

Objectifs :

- > Apprendre à construire un plan de vigilance et un reporting RSE
- > Savoir déployer et mettre en œuvre les outils de prévention et de gestion des atteintes négatives aux droits humains dans les entreprises et leurs chaînes de valeur
- > Savoir gérer les actions en justice civiles ou pénales susceptibles d'être engagées à la suite de ces atteintes

Les formateurs



Stéphane Brabant
Avocat, Herbert
Smith Freehills



Alice Navarro
Conseillère juridique
à la Direction
générale du Trésor



**Venus Maroun-
Valette**
Senior Counsel
- Human Rights
Compliance chez
TechnipFMCw



3.1 Performance extra-financière

24 septembre 2021 | EFB | présentiel

3.2 Pratique des droits de l'Homme

15 octobre 2021 | AFJE | présentiel

3.3 Judiciarisation de la Responsabilité Sociale des Entreprises

19 novembre
2021 | ENM
Paris | présentiel

Tous les modules se tiennent de 9:00 à 13:00

RENSEIGNEMENTS, INSCRIPTIONS, TARIFS

Public visé

Magistrats, avocats, juristes.

Prérequis

3 ans d'expérience professionnelle et de connaissances de base dans la matière traitée sont conseillés.

Forfait simple (un cycle) :
600€ TTC (500€ HT)

Forfait annuel (trois cycles) :
1500€ TTC (1250€ HT)

Modalités pédagogiques

Chaque cycle de formation est conçu et coordonné par une équipe pluridisciplinaire : un magistrat, un avocat, un juriste d'entreprise.

Avant la formation, un cas pratique à préparer est transmis aux participants, ainsi qu'une documentation sur le thème.

Le jour de la formation, les participants bénéficient d'apports pratiques sur la base de la résolution du cas et d'échanges avec les formateurs représentant les trois professions du droit.

A l'issue, un test de connaissances en ligne permettra la délivrance d'un certificat.

Vous pouvez vous inscrire en optant pour un ou plusieurs cycles de formation. L'inscription se fait auprès de votre organisme de référence :



MAGISTRATS,
adressez-vous à l'ENM à :
ofl.fc.enm@justice.fr

3 ter Quai aux Fleurs, 75004 Paris

Formation prise en compte au titre de la formation continue nationale. À ce titre, les magistrats sont exemptés de frais d'inscription.



AVOCATS,
adressez-vous à l'EFB à :
maj@efb.fr

1 Rue Pierre-Antoine Berryer,
92130 Issy-les-Moulineaux

Les frais d'inscription peuvent être pris en charge par le fonds formation des avocats (<https://www.fifpl.fr/>).



JURISTES D'ENTREPRISE,
adressez vous à l'AFJE à :
formation@afje.org

5 Rue du Chevalier de Saint-George,
75008 Paris

Cette formation est éligible à la prise en charge par votre OPCO.



formation conçue avec
le concours de l'Institut des
Hautes Études sur la Justice

